

Grâce à notre carte...  
ma famille et moi pouvons :

## Familles Rurales en Bretagne

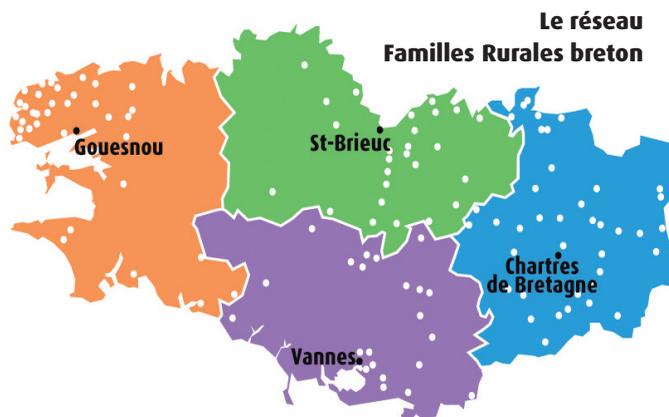
**Une** fédération régionale  
**4** fédérations départementales  
**128** associations  
**12 852** familles adhérentes  
**550** bénévoles

- ▶ Accéder à toutes les activités organisées par les associations Familles Rurales sur l'ensemble du territoire national (cf site internet du département concerné)
- ▶ Participer à la politique du Mouvement au service d'un projet de société
- ▶ Bénéficier d'un service défense des consommateurs (contact fédération départementale ou alloconso au 0 820 220 480)
- ▶ Bénéficier d'une réduction d'impôt (à hauteur de 66% du montant de la carte)
- ▶ Bénéficier d'une remise sur les stages de formations BAFA et BAFD effectués à Familles Rurales
- ▶ Avoir une prise en charge de l'assurance dans le cadre des activités gérées par Familles Rurales auxquelles nous participons

**Certaines associations Familles Rurales sont agréées pour recevoir les CESH et les chèques vacances (se renseigner auprès de votre association locale)**

Familles Rurales est une association loi 1901, ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou confessionnelle ; agréée et habilitée par de nombreux ministères.

La fédération Familles Rurales nationale est **reconnue en tant qu'établissement d'utilité publique**



### Fédération départementale des Côtes d'Armor

**SAINT BRIEUC** - 02 96 33 00 94  
cotesdarmor@famillesrurales.org

### Fédération départementale du Finistère

**GOUESNOU** - 02 98 33 30 70  
fede.finistere@famillesrurales.org

### Fédération départementale d'Ille et Vilaine

**CHARTRES DE BRETAGNE** - 02 99 77 12 12  
familles.rurales.35@wanadoo.fr

### Fédération départementale du Morbihan

**VANNES** - 02 97 68 25 90  
morbihan@famillesrurales.org - [www.famillesrurales.org/morbihan](http://www.famillesrurales.org/morbihan)

### Fédération régionale de Bretagne

**VANNES** - 02 97 69 13 86  
bretagne@famillesrurales.org - [www.famillesrurales.org/bretagne](http://www.famillesrurales.org/bretagne)



Association loi 1901 agréée et habilitée pour son action :  
- famille - jeunesse - environnement  
- consommation - loisirs - vie associative  
- éducation - tourisme - formation  
Membre de Familles Rurales fédération nationale, reconnue d'utilité publique

# Adhérer à Familles Rurales : Pourquoi ?



Coordination : Maquette : F. Barbier, fédération nationale - Photos : Fotolia.com - Août 2011



## Ce que défend Familles Rurales



◉ **Les intérêts des familles :** grâce au poids porté par les 180 000 familles adhérentes, Familles Rurales, avec plusieurs organisations nationales, a permis d'obtenir des mesures comme, par exemple :

- La meilleure diffusion de la carte « Famille nombreuse » et le développement des avantages auxquels elle donne droit
- La création de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)
- L'accès au crédit pour les personnes ayant des problèmes de santé



- La mise en place du Programme National pour l'Alimentation visant à faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité, sûre et diversifiée de manière durable (dont le développement des circuits courts)

◉ **La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale :** par l'organisation et la gestion de services tels que l'aide aux devoirs, les accueils de loisirs sans hébergement, les garderies périscolaires, ...

◉ **L'accompagnement des parents dans leur mission d'éducation :** par la mise en place des clubs de parents, des lieux d'accueils parents/enfants, de cycles de conférence, ...

« **L'Union fait la force...** » : chaque adhésion supplémentaire permet à Familles Rurales, en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs en place, de jouer son rôle de défenseur des intérêts des familles.

## A quoi sert la cotisation que je verse en prenant mon adhésion à Familles Rurales ?

### Ma cotisation est répartie de la façon suivante ...

#### Une part pour l'association locale

### ...et permet aux différentes associations et fédérations du Mouvement Familles Rurales de développer :

- ◉ Des activités socioculturelles, sportives, artistiques participant à l'animation de la vie locale
- ◉ Des services de proximité dont les familles ont besoin à tout âge de la vie : modes de gardes, vie sociale des séniors, bibliothèque, bourse aux vêtements...
- ◉ Des actions de prévention et d'information relatives à la vie quotidienne des familles
- ◉ La représentation des familles au niveau local : CCAS, commissions municipales, commissions des services publics locaux...

#### Une part pour la fédération départementale

- ◉ Des actions de soutien et d'accompagnement aux associations : conseils, outils, aide à la fonction employeur, formations, mise en réseau, conduite de projets
- ◉ Un service Défense des consommateurs
- ◉ La représentation des familles dans les instances départementales, au titre de Familles Rurales, ou via l'UDAF : CAF, MSA, Hôpitaux, CDEC, SDE... pour porter les revendications et défendre les intérêts des familles

#### Une part pour la fédération régionale

- ◉ La coordination et la mise en réseau des fédérations
- ◉ L'organisation de la formation des salariés et la formation BAFA/BAFD
- ◉ La réalisation d'études de besoins, d'études de marché, la recherche de financements (appels à projets, appels d'offre,...)
- ◉ La mutualisation des compétences et des expériences sur différents types de projets allant de la petite enfance aux personnes âgées

#### Une part pour la fédération nationale

- ◉ La représentation des familles et la défense de leurs intérêts
- ◉ Le soutien technique aux fédérations : conseils, informations, outils, formations,...
- ◉ Le recensement des avis des familles sur différents sujets d'actualité et de société par le biais du site internet - [www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org) - et des associations locales
- ◉ La diffusion d'informations aux familles au travers de l'observatoire des prix, du site internet, d'émissions télévisées (consomag) et radiophoniques (France Inter, LCI, France Culture,..), du magazine « Vivre Mieux »